Ordre du jour
Assemblée communale du lundi 21 décembre 2026 à 20h00
à la salle de spectacles (cinéma)

<u>Ordre du jour</u> :

1. Ratification des nouveaux statuts du Syndicat des écoles secondaires des Franches-Montagnes.

2. Discuter et voter un crédit de fr. 310'000.- pour la réfection de conduites souterraines à la rue de l'Industrie, depuis le croisement de la Neuve-Route jusqu'à la ligne de chemins de fer ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.

3. Discuter et voter un crédit de fr. 320'000.- pour la réfection du revêtement et des conduites souterraines de la rue de la Theurillatte ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.

4. Discuter et voter un crédit de fr. 65'000.-, correspondant à la part de l'achat d'une nouvelle balayeuse intercommunale ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.

5. Discuter et voter la quotité d'impôt, les taxes communales et les indemnités et adopter le budget 2027 du compte de résultats.

6. Divers.

   Les statuts mentionnés sous chiffre 1 sont déposés publiquement vingt jours avant et vingt jours après l'Assemblée communale au secrétariat où ils peuvent être consultés tout comme sur le site internet www.breuleux.ch .
   Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, au secrétariat communal.

Le Conseil communal